

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/75
12 septembre 2003

(03-4869)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

OUGANDA

Déclaration de S.E. M. Edward B. Rugumayo
Ministre du tourisme, du commerce et de l'industrie

1. Permettez-moi de vous remercier, au nom de la délégation ougandaise, pour la façon dont vous présidez aux travaux cette cinquième Conférence ministérielle de l'OMC, et de remercier à travers vous le gouvernement et le peuple du Mexique pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qu'ils ont nous réservés et qu'ils ont offerts, je n'en doute pas, à toutes les délégations ici présentes. À travers vous, je voudrais aussi adresser mes condoléances au gouvernement, à la délégation et au peuple de Suède frappés par la disparition tragique de leur Ministre des affaires étrangères, pour qui j'avais la plus haute estime. Je tiens enfin à ajouter ma voix, au nom de ma délégation, à toutes celles qui ont souhaité rappeler aujourd'hui le deuxième anniversaire de la tragédie du 11 septembre.
2. Réunis ici pour faire le point des travaux que nous avons confiés à nos administrations respectives à Doha, nous sommes tous pleinement conscients que cette tâche avait pour but spécifique de faire des questions de développement une priorité de notre programme de travail. Le fait est que, même si l'OMC n'est pas une agence de développement, son principal objectif est de relever le niveau de vie des populations en favorisant le commerce et l'emploi. Les décisions que nous allons prendre devront s'inspirer de ce constat. Gardons-nous d'oublier, en particulier, que l'OMC doit contribuer à la création de richesses et, par conséquent, au recul de la pauvreté dans le monde.
3. Les pays les moins développés doit s'attacher résolument au Programme de Doha pour le commerce mondial si nous devons devenir des partenaires à part entière et être pleinement impliqués dans le commerce mondial. C'est possible, à condition que certaines actions et dispositions délibérées soient prises pour répondre aux préoccupations de développement de ces économies plus fragiles.
5. L'agriculture reste l'épine dorsale de la plupart des économies en développement. En Ouganda, elle emploie et fait vivre près de 90 pour cent de la population. Elle est par conséquent au cœur de nos préoccupations de développement. Pour que des progrès significatifs soient enregistrés dans ce domaine et que les économies plus faibles deviennent de véritables partenaires dans les échanges commerciaux, il est impératif que les pays développés et les pays en développement utilisent ces négociations pour nous aider en offrant à nos exportations agricoles un accès plus large aux marchés et en s'attaquant aux autres pratiques qui faussent les échanges ainsi qu'aux politiques protectionnistes mises en place dans leurs économies. Nos préoccupations dans le domaine agricole portent sur le soutien interne, les subventions à l'e

initiatives du Cadre intégré, et demandons à nos partenaires pour le développement de nous aider davantage à renforcer nos capacités. Cette assistance doit cependant se porter sur des questions de développement essentielles et réelles telles que les contraintes qui s'exercent sur l'offre, la valorisation des ressources humaines, le renforcement des capacités ou le développement des infrastructures.
